

année du cours secondaire seraient trop jeunes pour prendre part à ces échanges et s'adapter à un nouveau genre de vie.

Monsieur le président, j'ai effectivement fait mention d'un deuxième genre d'échanges. Celui que je viens d'exposer se ferait au cours de l'année scolaire. On devrait aussi assurer un programme d'échanges pour les étudiants qui ne peuvent pas se déplacer au cours de l'année scolaire. Cette catégorie comprendrait des finissants du cours secondaire, qui ne doivent pas être dérangés au cours de leurs études. Si ces étudiants voulaient prendre part aux échanges, ils s'apercevraient que les normes d'instruction diffèrent à tel point dans la province où ils iraient, qu'ils seraient incapables de subir avec succès les divers examens. On devrait aussi instituer un programme d'échanges pendant l'été pour les étudiants qui veulent faire un échange avec des étudiants des régions où le programme d'études est différent du leur.

Il y aurait un troisième groupe d'étudiants qui ne passeraient pas toute l'année ailleurs. Il s'agit de ceux qui, tout en voulant participer à l'échange pour des motifs culturels ou linguistiques, ne sauraient s'adapter à la région d'expression différente et profiter des cours. Ces personnes-là voudraient séjourner dans une région et dans un foyer d'une autre langue que la leur afin d'apprendre à la parler couramment. Un tel échange pourrait se faire dans les deux sens, c'est-à-dire que chaque étudiant passerait un mois dans une province, puis un mois dans l'autre.

L'été, les échanges reposeraient sur le même principe que les autres, sauf qu'ils dureraient moins longtemps et ne comporteraient aucun problème d'instruction. Je suis au courant de maintes expériences très fructueuses dans ce genre d'échange entre foyers. Je sais que, cet été, un grand nombre d'étudiants de localités anglophones de l'Ontario sont allés passer une ou deux semaines dans des localités francophones du Québec et ont ramené leurs hôtes chez eux pour deux semaines également. Certains enfants ont bien hésité avant de tenter cette expérience, car ils ne savaient pas trop ce qui les attendait. C'est pourquoi j'avais d'abord proposé qu'une agence exerce une surveillance sur ces échanges d'écoliers. Elle pourrait vérifier si la maison est convenable et, d'autre part, si les nouveaux parents sont satisfaits de l'enfant qui leur a été confié.

Une difficulté ne manquera pas de se poser; c'est la question de la religion. Dans bien des cas, la question religieuse peut causer des difficultés, même si, par ailleurs, tout va bien.

[M. Aiken.]

D'après le projet auquel je songe, on indiquerait à quelle religion on appartient sur la formule de demande et, si nécessaire, les calculatrices pourraient assortir les cartes des écoliers et des parents. Mais, dans bien des cas, il n'y aura pas de problèmes et, selon moi, la seule exigence serait que les parents adoptifs acceptent, en vertu de leur engagement, d'envoyer l'enfant à une église désignée par ses parents. Il n'existe pas de problème réel, mais il s'agit sans doute d'une question qui peut causer une certaine inquiétude.

Pour ce qui est du début de ce programme, j'en fixerais la date à l'année scolaire de 1966-1967, soit dans environ deux ans. Je me suis entretenu avec des intéressés qui ont déjà organisé des programmes d'échange, et ils estiment qu'une période de deux ans serait tout à fait suffisante pour la mise en œuvre de ce programme. Je ne trouve pas ce projet fantaisiste, car j'en ai discuté avec des personnes qui s'en occupent et il peut se réaliser. Ce projet aurait une profonde répercussion sur le Canada. Je propose que les échanges d'été commencent en 1967 et, après 1966 et 1967, ces échanges se poursuivraient à mesure que les étudiants atteindraient les classes désignées.

Il y a environ un million d'étudiants qui fréquentent les écoles secondaires au Canada et environ 400,000 d'entre eux sont en troisième année ou dans un cours supérieur et ils seraient visés par le programme précité. J'ai choisi cette catégorie d'âge, car ces étudiants sont assez mûrs pour voyager, mais aussi assez jeunes pour s'adapter à un nouveau milieu. On tiendrait compte de ceux qui auraient de la difficulté à suivre le nouveau programme d'études, car l'expérience acquise pourrait compenser. Les étudiants en dernière année qui se préparent à fréquenter l'université ne participeraient probablement qu'à l'échange d'été.

Je me suis entretenu de ce programme avec un certain nombre d'experts en la matière. Il est possible d'aplanir les difficultés d'ordre technique. Des calculatrices peuvent assortir les cartes d'enregistrement; on peut assurer l'équivalence des études dans les provinces et mettre le programme à exécution.

Je ne puis penser à une meilleure manière de nous acquitter de notre obligation envers la génération montante, d'encourager la compréhension nationale, de substituer l'expérience personnelle et directe à la science livresque et de prévoir un projet de centenaire vivant et significatif. Il est possible de mettre à exécution ce programme au prix de ce que coûte un édifice public et un avion